

Attribution de temps

J'aurais pourtant cru que le gouvernement actuel n'aurait pas oublié qu'imposer la clôture à un débat, c'est bâillonner le Parlement. Il en fait maintenant une habitude comme s'il avait le droit de décider quand le Parlement en a terminé avec l'étude d'une mesure quelconque. C'est pourtant une décision qui lui revient de plein droit. Les ministériels ne sont qu'un groupe parmi d'autres à la Chambre des communes.

Ils prennent maintenant une mesure qu'ils ont dénoncée pendant des années lorsqu'ils formaient l'opposition. Le gouvernement fonde ses décisions selon qu'elles cadrent ou non avec ses tentatives pour éponger le déficit. Prenons, à titre d'exemple, la question des transports.

Je m'intéresse beaucoup au transport du grain en tant que député. On appliquera dorénavant le principe du paiement par l'utilisateur dans ce domaine, une chose qui ne s'était jamais vue au Canada. Le gouvernement a décidé d'imposer, sur le transport du grain, des frais qui compteront pour beaucoup dans l'expédition et l'exportation de nos céréales, l'une de nos principales sources en devises étrangères.

La politique du paiement par l'utilisateur est maintenant en vigueur dans ce domaine, alors qu'il a toujours été entendu, au Canada, que le transport de cette denrée était assuré par l'ensemble de la population pour que toutes les régions aient également accès à nos principaux centres et à nos ports maritimes. Nous nous écartons de plus en plus de cette conception. Dans l'état actuel des choses, les producteurs qui vivent loin des ports d'exportation doivent payer plus cher pour y faire transporter leurs produits.

Je le répète, je cite les transports simplement comme exemple pour montrer comment le gouvernement s'y prend pour essayer de réduire le déficit. Tous les députés à la Chambre pourraient sans doute évoquer chacun un exemple différent. Dans le domaine des transports, le gouvernement favorise l'auto-financement des services qu'il offre, dont ceux de brise-glace, d'aide à la navigation et de communications qui sont nécessaires à la sécurité et à l'efficacité des transports. Le gouvernement a décidé que les usagers de ces services en feront les frais. Cela contribuera encore une fois à accroître les frais de transport des producteurs habitant loin du port. Plus le producteur habite loin, plus il lui en coûtera pour être citoyen à part entière du pays.

Troisièmement, par le truchement du projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, le gouvernement augmente les taxes sur les carburants utilisés pour le transport. En l'espace d'une seule année, le gouvernement a fait augmenter les frais de transport au point où de nombreuses régions agricoles deviennent de moins en moins viables au fil des années. La viabilité de l'industrie agricole dépend de services de transports efficaces. Si les agriculteurs et les producteurs ne peuvent faire acheminer leurs produits vers les marchés à un coût raisonnable, il ne vaut pas la peine de les produire. Il en résulte donc que nos localités agricoles éloignées deviennent de moins en moins viables. Or, non seulement le gouvernement ne nous permettra pas de défendre ces arguments, mais il bloque toute possibilité de les présenter aux Canadiens.

● (1200)

Le gouvernement fait augmenter le coût de la vie pour tous les Canadiens de classe moyenne, en particulier les coûts de production des producteurs de produits primaires, notamment des pêcheurs et des agriculteurs auxquels on peut attribuer la plus grande partie des fonds qui entrent dans l'économie. Sans ces producteurs, le reste de notre économie ne vaudrait pas grand-chose. Ce sont toujours eux, les pêcheurs, les mineurs, les travailleurs forestiers et les agriculteurs qui constituent la base économique de notre pays. Tous les autres agents transforment leurs produits ou en font le transport, et c'est d'eux que dépend notre survie économique.

Combien de temps subsisterait la structure financière de notre pays si elle ne reposait pas sur une économie de base qui dépend des producteurs de produits primaires? Le gouvernement a élargi l'assiette fiscale en ce qui a trait à la taxe de vente et à la taxe d'accise afin de recueillir quelques milliards de dollars qu'il a déjà dépensés pour offrir des allègements fiscaux à des sociétés comme la Dome Petroleum et pour permettre l'acquisition de la société Gulf par Olympia & York. Voilà qui explique ses mesures fiscales. L'argent a déjà été dépensé. Il va maintenant le chercher dans les goussets des Canadiens de la classe moyenne.

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, je tiens également à m'opposer à la motion de clôture qui a été présentée à la Chambre au sujet du projet de loi C-80. Je trouve particulièrement exaspérant que le gouvernement ait choisi cette voie, afin d'étouffer le débat qui portait sur des mesures économiques importantes qui toucheraient les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. A de nombreuses reprises dans cette enceinte et dans d'autres régions du pays, je me suis fait le défenseur des régions défavorisées et des gens moins nantis qui ont bien des difficultés à survivre dans un monde économique extrêmement difficile. Cependant, je suis encore plus perplexe et exaspéré face à des mesures comme le projet de loi C-80 et cette motion de clôture.

Le gouvernement tente d'augmenter des taxes dans un certain nombre de domaines, ce qui aura des répercussions négatives sur les Canadiens. Il s'agit, en particulier, de l'imposition de la taxe de vente sur les boissons gazeuses, les bonbons, les confiseries et les aliments pour animaux. Cette proposition aura un effet catastrophique sur les petites entreprises de ma circonscription.

Quand on examine l'historique de cette mesure, on s'aperçoit qu'il n'y a eu absolument aucune consultation. Au mois de septembre, et peu après, le gouvernement fédéral a affirmé dans cette enceinte et dans tout le pays qu'en tant que gouvernement national assumant le pouvoir durant une période qu'il considérait être de réconciliation nationale, il allait parcourir le pays et consulter les Canadiens. Il a prétendu qu'il ne se contenterait pas d'écouter, mais qu'il parlerait aux Canadiens et aux groupes intéressés et les informerait au sujet de tout un éventail de questions. Malheureusement, et je le précise en toute sincérité, le gouvernement n'a pas tenu sa promesse en l'occurrence. En mai dernier, il a mis en œuvre un budget qui touche les petites entreprises de mise en bouteilles et le reste d'un bout à l'autre du pays au point de causer leur faillite ou de les forcer à procéder à des licenciements massifs.